



Taxe d'habitation et imposition box

Par **libalou**, le **22/10/2013 à 18:20**

Bonjour,

Je viens de recevoir ma taxe d'habitation 2013 pour l'appartement où j'étais en location pendant deux ans. Il s'agit d'un appartement de 45 m2 et un box en sous sol de 10m2 , est-ce normal d'être imposable sur ce box?

Si non, pourriez-vous m'indiquer l'extrait de la loi qui le précise?

En vous remerciant par avance,

Cordialement

Par **moisse**, le **22/10/2013 à 19:00**

Bonjour,

Oui puisque le box est situé à moins d'un kilomètre de votre appartement.
c'est une annexe.(code général des impôts 1409).

Par **libalou**, le **22/10/2013 à 20:27**

C'est ce que je craignais!

Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ma question!